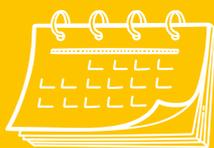




**TARIF:**  
**1259 euros TTC**



**DUREE ESTIMEE:**  
**120 heures - 12 mois**



**DEMARRAGE :**  
**Toute l'année**



**MODALITES  
PEDAGOGIQUES :**  
**100% en ligne**

## **PREPARATION AU CONCOURS DE CHEF DE SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE (Concours externe / interne/ 3ème concours)**

# PRESENTATION DU CONCOURS:

## Concours externe:

### Admissibilité:

#### Epreuve n°1:

Rédaction d'une note à partir des éléments d'un dossier portant sur une situation en relation avec les missions du cadre d'emplois. Cette épreuve doit notamment permettre au jury d'apprécier les capacités de synthèse du candidat et son aptitude à élaborer des propositions visant à apporter des solutions aux problèmes soulevés par le dossier précité. - Durée : 3 heures ; Coefficient : 3

#### Epreuve n°2:

Série de questions de droit public, portant notamment sur le fonctionnement des collectivités territoriales et les pouvoirs de police du maire, et à des questions de droit pénal. - Durée : 3 heures ; Coefficient : 3

#### Epreuve n°3:

Tests psychotechniques non éliminatoires, élaborés et interprétés par des psychologues possédant les qualifications requises, destinés à permettre une évaluation de leur profil psychologique (épreuve obligatoire pour tous les candidats admissibles).

### Admission:

#### Epreuve n°1:

Entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel, permettant au jury d'apprécier sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois. - Durée : 20 minutes ; Coefficient : 2

#### Epreuve n°2:

Epreuve orale facultative de langue vivante, dans la langue étrangère que le candidat aura choisie au moment de son inscription : allemand, anglais, espagnol, italien, russe, arabe moderne, portugais, néerlandais, grec.

L'épreuve consiste en la traduction en français, sans dictionnaire, d'un texte dans la langue choisie par le candidat, suivie d'une conversation dans cette langue. - - Durée : 15 minutes ; Coefficient : 1

#### Epreuve n°3: Epreuves sportives

Epreuve physique choisie par le candidat au moment de l'inscription au concours, parmi les disciplines suivantes : saut en hauteur, saut en longueur, lancer de poids, natation. -Coefficient : 1

Epreuve physique de course à pied -Coefficient : 1

## Concours interne:

### Admissibilité:

#### Epreuve n°1:

Rédaction d'une note à partir des éléments d'un dossier portant sur une situation en relation avec les missions du cadre d'emplois. Cette épreuve doit notamment permettre au jury d'apprécier les capacités de synthèse du candidat et son aptitude à élaborer des propositions visant à apporter des solutions aux problèmes soulevés par le dossier précité. -Durée : 3 heures ; Coefficient : 3

#### Epreuve n°2:

Série de questions de droit public, portant notamment sur le fonctionnement des collectivités territoriales et les pouvoirs de police du maire, et à des questions de droit pénal. -Durée : 3 heures ; Coefficient : 2

#### Epreuve n°3:

Tests psychotechniques non éliminatoires, élaborés et interprétés par des psychologues possédant les qualifications requises, destinés à permettre une évaluation de leur profil psychologique (épreuve obligatoire pour tous les candidats admissibles).

### Admission:

#### Epreuve n°1:

Entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les acquis de son expérience professionnelle et permettant au jury d'apprécier sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois. -Durée : 20 minutes ; Coefficient : 2

#### Epreuve n°2:

Epreuve orale facultative de langue vivante, dans la langue étrangère que le candidat aura choisie au moment de son inscription : allemand, anglais, espagnol, italien, russe, arabe moderne, portugais, néerlandais, grec.

L'épreuve consiste en la traduction en français, sans dictionnaire, d'un texte dans la langue choisie par le candidat, suivie d'une conversation dans cette langue. Durée : 15 minutes ; Coefficient : 1

#### Epreuve n°3: Epreuves sportives

-Epreuve physique facultative choisie par le candidat au moment de l'inscription au concours, parmi les disciplines suivantes : saut en hauteur, saut en longueur, lancer de poids, natation. Coefficient : 1

-Epreuve physique facultative de course à pied Coefficient : 1

## 3ème concours:

### Admissibilité:

#### Epreuve n°1:

Rédaction d'une note à partir des éléments d'un dossier portant sur une situation en relation avec les missions du cadre d'emplois. Cette épreuve doit notamment permettre au jury d'apprécier les capacités de synthèse du candidat et son aptitude à élaborer des propositions visant à apporter des solutions aux problèmes soulevés par le dossier précité. Durée : 3 heures ; Coefficient : 3

#### Epreuve n°2:

Série de questions de droit public, portant notamment sur le fonctionnement des collectivités territoriales et les pouvoirs de police du maire, et à des questions de droit pénal. - Durée : 3 heures ; Coefficient : 2

#### Epreuve n°3:

Tests psychotechniques non éliminatoires, élaborés et interprétés par des psychologues possédant les qualifications requises, destinés à permettre une évaluation de leur profil psychologique (épreuve obligatoire pour tous les candidats admissibles).

### Admission:

#### Epreuve n°1:

Entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel, permettant au jury d'apprécier sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois. - Durée : 20 minutes ; Coefficient : 2

#### Epreuve n°2: Epreuves sportives

Epreuve physique choisie par le candidat au moment de l'inscription au concours, parmi les disciplines suivantes : saut en hauteur, saut en longueur, lancer de poids, natation. -Coefficient : 1

Epreuve physique de course à pied -Coefficient : 1

# CONTENU DE LA PREPARATION :



## Préparation aux épreuves d'admissibilité 1, 2 et 3

Pour chaque épreuve:

- Méthodologie
- Exercices d'application
- Eléments de connaissances transversales
- 6 devoirs + correction personnalisée



## Préparation à l'épreuve orale d'admission n°1

- Méthodologie de l'épreuve et techniques de communication à l'oral
- Se présenter à l'oral
- Eléments de connaissances transversales
- Répondre aux questions du jury et mettre en valeur sa culture administrative
- Se démarquer des autres candidats
- 2 jurys fictifs pour chaque épreuve



**ATTENTION: NOUS NE PREPARONS PAS AUX EPREUVES DE LANGUE ETRANGERE ET SPORTIVES**

### **ET EN PLUS:**

- **Gestion du stress**
- **Gestion du temps**
- **Culture administrative**

+ 500 fiches de révision / vidéos sur les incontournables de la culture administrative

+2000 questions de quiz pour tester et approfondir vos connaissances

### **RESSOURCES PEDAGOGIQUES**

- Cours en ligne en direct/ en replay
- Cours vidéos
- Cours écrits
- Fiches de révision
- Podcasts
- Exercices d'applications
- Concours blancs / Mises en situation
- Jeux pédagogiques
- Forum de discussion

**+ COACHING PERSONNALISE  
PENDANT 12 MOIS**

**TAUX DE REUSSITE CONCOURS ET EXAMENS 2023:**  
**98%**

## METHODES PEDAGOGIQUES :



### OBJECTIF SMILE:

La méthode qui vous donne le sourire

**S**

#### SAVOIRS

Acquérir savoir, savoir faire et savoir être

**M**

#### METHODE

Acquérir étape par étape,  
une méthode brevetée 100% originale,

**I**

#### INDIVIDUALISEE

Une formation 100% individualisée, 100% coachée

**L**

#### LUDIQUE

Apprendre tout en s'amusant

**E**

#### ENTRAÎNEMENTS

S'entraîner sur des exercices de nature variée,  
et dans les conditions du concours



## LES + DE LA PREPA :

- Une prépa 100% en ligne conçue par des experts du secteur public (anciens fonctionnaires, formateurs CNFPT, membres de jury)
- Des ressources pédagogiques nombreuses, variées et de haute qualité
- De nombreux entraînements/ concours blancs / mise en situation avec corrections personnalisées
- L'accompagnement par un coach expert de la préparation aux concours

